

Projet éducatif de tevritoire avec le plan mercredi

2023-2026











# Table des matières

Édito	р.З
LEPEOT.	p.4
1. Présentation du territoire	p.5
2. La semaine scolaire à 4 jours	р.6
3. Les valeurs portées par la commune	p.7
4. Les objectifs du projet	р.8
5. Le plan mercredi	р.9
6. Les partenaires du PEOT	p.10
7. La méthodologie et l'animation du PEOT	p.11



### Édito

L'Enfance est une priorité majeure du projet politique de notre majorité.

En renouvelant le Projet Educatif De Territoire (PEDT), la Municipalité réaffirme sa volonté de mettre les structures accueillant les petits villards sur les temps scolaires et périscolaires au centre de ses préoccupations.

Notre projet est de construire, avec l'aide des services de l'état et des acteurs éducatifs locaux (associations sportives, culturelles), un cadre de travail et de définir des orientations dans l'éducation des enfants, afin de garantir la continuité éducative sur une journée complète.

Les objectifs visés ont pour but de définir des priorités éducatives communes aux différents partenaires tout en garantissant le respect des besoins de l'enfant et ce, en mobilisant la richesse des ressources de notre territoire.

Vous le savez, les élus, le Pôle Education de Villefontaine et leurs partenaires sont aux côtés des familles et des acteurs pour bien faire vivre ce projet.



Patrick NICOLE-WILLIAMS
Maire de Villefontaine

2° vice-président de la CAPI
En charge du développement économique et de la compétivité territoriale









### LEPEOT

### C'est quoi un Projet Educatif de Territoire?

C'est une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

#### **Pourquoi un PEDT?**

Le projet vise à organiser la complémentarité des temps éducatifs.

#### Avec qui?

Avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, le PEDT traduit une démarche partenariale entre la ville et ses partenaires.

### Pour quels objectifs?

Pour favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires ou extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.



## 1. Présentation du territoire

Un cadre naturel préservé, riche d'étangs et de parcs propices aux activités de plein air Une population jeune et familiale

Villefontaine

19 119 habitants

2º commune de la CAPI

Territoire à fort potentiel

Ville composée de quartiers à taille humaine

Une commune dotée d'équipements socio-éducatifs et sportifs

Une dynamique économique avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Une dynamique éducative globale traduisant une ambition pour tous les enfants et les jeunes de

Villefontaine

Une communauté d'acteurs éducatifs : 10 écoles du 1<sup>er</sup> degré 3 collèges 1 lycée

Un tissu associatif étendu avec plus de 300 associations

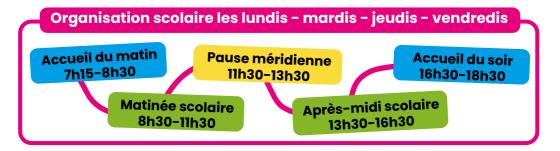




# 2. La semaine scolaire à 4 jours

Ce Projet Éducatif Territorial propose une organisation des activités périscolaires et extrascolaires pour les 2325 enfants scolarisés dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré de Villefontaine.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement du service public de l'Education Nationale et en complémentarité avec lui, dans le respect des valeurs de la République.







# 3. Les valeurs portées par la commune

- 1- LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE fondées sur les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Ces valeurs sont sources de règles qui se déclinent en droits, devoirs et interdits.
- 2- LE VIVRE ENSEMBLE, qui doit permettre d'accueillir tous les enfants au sein des organisations collectives dans le respect des croyances et des convictions de chacun.
- **3- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**, pour permettre à chacun de vivre dans un environnement sain et de permettre à l'Enfant d'appréhender cette notion dans ses composantes : l'écologie, l'économie et le social.
- **4- LA RÉUSSITE**, passant par un parcours scolaire valorisant, par l'ouverture à la culture et au sport pour viser l'intégration sociale et professionnelle, et l'épanouissement de chacun.
- **5-LA PARTICIPATION** qui vise la citoyenneté en réunissant les conditions pour permettre l'expression, la responsabilisation de l'Enfant en fonction de son âge et de ses compétences.



Ecole du Mas de la Raz - aroupe scolaire 8

### 4. Les objectifs du projet

### Définir des priorités éducatives communes aux différents partenaires

- Poursuivre la dynamique éducative enclenchée
- Partager les priorités communes et les faire évoluer ensemble
- Mettre en lien les nouveaux projets d'école et les projets pédagogiques des ACM
- Assurer une continuité éducative entre les acteurs du territoire

#### Garantir le respect des besoins de l'enfant

- Maintenir l'attention portée aux rythmes de l'enfant
- Définir des règles de vie communes à tous les temps
- Renforcer la prise en compte de la satisfaction des enfants pour les rendre acteurs
- Favoriser le bien-être des enfants au quotidien
- Favoriser l'accessibilité à tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap
- Développer les loisirs éducatifs
- Former le personnel encadrant

#### Mobiliser les ressources du territoire

- Développer le projet par la poursuite des partenariats associatifs avec implication dans les objectifs du PEDT lors de réunions spécifiques
- Favoriser l'ouverture des enfants sur le monde extérieur
- S'appuyer sur les dispositifs existants et ceux nouvellement créés

#### Améliorer la concertation et la coordination du PEDT

- Faire vivre le PEDT en proposant des commissions thématiques entre tous les acteurs d'une même école
- Intégrer le volet jeunesse porté par les Centres Sociaux Maisons de Quartiers de Villefontaine
- Sonder régulièrement les enfants et les familles

Les objectifs de ce projet sont partagés avec les directions des écoles du le degré.





### 5. Le plan mercredi



Le « PLAN MERCREDI » intégré au PEDT développe des activités éducatives de qualité conçues dans une logique de loisirs, de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Ces activités reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.

C'est un jour de relâche dans la semaine afin de veiller aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

#### Les 4 axes de la CHARTE DE QUALITE PLAN MERCREDI sont :

- 1- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- 2- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- 3- La mise en œuvre de la richesse du territoire
- 4- Le développement d'activités éducatives de qualité



Ecole Le ruisseau - groupe scolaire 13



# 6. Les partenaires du PEOT

#### Partenaires institutionnels:

- L'ÉTAT représenté par Monsieur le Préfet de l'Isère et Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- La CAF de l'Isère représentée par Madame la Directrice

#### Partenaires des actions et du développement du projet:

- Le SDJES Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de l'Isère
- Les écoles maternelles, élémentaires ou primaires de Villefontaine
- Le PRE Programme de Réussite Educative du Nord-Isère
- Les associations de Parents d'élèves
- Les associations culturelles, sportives, environnementales et scientifiques oeuvrant à Villefontaine
- La CAPI dans le cadre du PLEAC et des collaborations avec les structures culturelles
- Les services municipaux associés aux projets et actions



Parc du Vellein





La mise en oeuvre et la coordination du projet sont assurés par les responsables du Pôle ÉDUCATION & COHÉSION SOCIALE de la ville de Villefontaine.

L'application du projet et son évaluation sont assurées par le comité de pilotage (une fois par an) et un comité technique (deux fois par an).





